

Un chèque de 5000 € pour l'association des jardiniers des possibles



A l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la caisse locale du Crédit Agricole Centre France de Beynat, l'association des jardiniers des possibles a reçu le samedi 29 février un chèque d'un montant de 5 000 € .

Cette somme aussi importante qu'inhabituelle de la part de l'organisme bancaire a été accueillie avec enthousiasme par celles et ceux qui depuis plusieurs mois contribuent sans relâche à l'aménagement, au développement, à la gestion et à l'animation du jardin partagé. Le collectif de jardiniers bénéficie en outre et depuis le début, des conseils précieux de l'animatrice Hélène Monéger de l'association Hortiphonie . Autour d'un noyau dur se sont aussi greffés avec le temps quelques habitants du village ainsi que les élèves du dispositif ULIS du collège de Beynat. Cette subvention conséquente devrait permettre d'envisager la saison 2020 avec sérénité tout en facilitant la concrétisation des projets à venir. La municipalité qui accompagne la création et l'aménagement du site demeure le principal partenaire de l'association. C'est pourquoi le conseil municipal était largement représenté lors de cette remise de chèque à laquelle a par ailleurs assisté Pascal Coste élu local et président du conseil départemental de la Corrèze. En outre, la conseillère municipale Lucile Bigand, à qui l'on doit l'idée initiale de création d'un jardin partagé à Beynat, a pris la parole pour revenir sur la naissance du projet ; celui-ci a ensuite été expliqué en détail, projection à l'appui, par la bénévole/jardinière Martine Journeau. L'assemblée générale de l'association des jardiniers des possibles devrait avoir lieu au mois d'avril. Renseignements : jardiniersdespossibles@gmail.com